

De temps à autre, on le voit se tourner vers son petit-fils, à qui les douleurs les plus inconcevables arrachent involontairement des cris plaintifs, et il lui dit : “ Courage, mon fils, prions incessamment. . . Les brasiers nous séparent maintenant l’un de l’autre, et les fumées qui s’exhalent de nos corps rôtis nous empêchent de nous voir ; mais nous nous reverrons bientôt dans le ciel.”

Malgré tous ses efforts pour imiter le courage stoïque de son aïeul, ce pauvre jeune homme, pourtant, ne peut s’empêcher de crier et de pleurer. Et comme on se dispose à lui percer un pied avec un fer rouge, pendant qu’on brûle l’autre, en le serrant entre des pierres ardentes, le vieillard, touché de ses cris lamentables, narguant ses bourreaux :

“ Hé ! que ne laissez-vous cet enfant ? ne suis-je pas seul capable de rassasier votre cruauté, sans l’exercer sur cet innocent ? ”

A ces mots, on se jette avec une nouvelle fureur sur le malheureux vieillard, on lui taille les chairs, avec des couteaux rougis au feu ; on lui applique un collier de haches embrasées sur les épaules, on répand des cendres brûlantes sur sa tête, qu’on a eu le soin de dépouiller de sa chevelure, on le brûle à petit feu avec des tisons ardents ; enfin on n’omet rien de ce qu’une rage infernale peut suggérer à l’imagination de ces barbares, si fertile à inventer des tourments ; et cela, dans l’unique dessein de lui arracher au moins un cri, une plainte.